DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
077-227700010-20220617-lmc100000023850-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 24/06/2022
Réception Préfet : 24/06/2022
Publication RAAD : 24/06/2022

Séance du vendredi 17 juin 2022

DÉLIBÉRATION N° **CD-2022/06/17-4/18**

Commission n° 4 – Solidarités
Rapporteur : COZIC Bernard

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale
Rapporteur : THIERIOT Jean-Louis

OBJET : Conclusion du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le gestionnaire d'Etablissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes : le groupe Pavonis.

Les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) des Etablissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) constituent progressivement la trame des relations institutionnelles et financières entre ces établissements et le Département.

Les CPOM sont régis par la loi 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillissement. Conclus pour une durée de 5 ans renouvelables, ils se substituent progressivement aux conventions tripartites.

Les 115 EHPAD du territoire sont destinés à entrer sous ce régime du CPOM selon un calendrier élaboré avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) avec qui le Département partage la compétence en matière d'autorisation, de tarification et de contrôle des établissements.

Il est proposé d'approuver le CPOM du gestionnaire privé lucratif Pavonis et les objectifs qui sont fixés à cet opérateur. Ce CPOM couvre les 2 EHPAD gérés par cet opérateur en Seine-et-Marne : l'EHPAD Résidence Les Tournesols à Cannes-Écluse et l'EHPAD Résidence Quiétude à Chartrettes.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU l'arrêté du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé du 3 mars 2017 fixant le contenu du cahier des charges du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens prévu au IV ter de l'article L 313- 12 du Code de l'Action Sociale et des familles pour le financement des EHPAD,

VU la délibération du Conseil général n° 2015/02/1-04/02 en date du 13 février 2015 approuvant le Schéma départemental de soutien à l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées 2015-2020,

VU l'arrêté conjoint du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France et du Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne du 31 décembre 2020, définissant la programmation de la conclusion de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) sur la période 2021-2025,

VU la délibération n° 2021/11/19-4/09 en date du 19/11/2021 approuvant la nouvelle trame des Contrats d'Objectifs et de Moyens,

VU l'avis des Commissions précitées,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) du Groupe Pavonis.

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer ce CPOM au nom du Département.

Article 3 : de prélever les dépenses relatives à ce CPOM sur les crédits qui seront ouverts à l'action « frais liés à la dépendance / accueil en Ets des PA » opération « frais liés à la dépendance / accueil en Ets des PA ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne